L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 6 AVRIL 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 6 AVRIL.

[illegible]

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Représentations dramatiques de Mme D. P. Bowers.

ST-CHARLES. [illegible]

PARIS.

Sous l'empire, MM. Jules Favre, Picard et Simon demandaient que la ville de Paris fût gouvernée par une administration élue par le peuple, et le gouvernement impérial s'y refusait au nom de nécessités d'ordre public qui sont devenues aujourd'hui trop évidentes.

La république étant maintenue, et MM. Favre, Picard et Simon étant ministres, le gouvernement qui venait de mettre à l'ordre du jour la réorganisation des administrations départementales et municipales, allait avoir à résoudre cette grave et épineuse question du gouvernement de Paris. Déjà, les anciens députés de l'opposition s'apercevaient de la vérité de cet axiome que la critique est aisée et l'art difficile. Cependant, liés par leur passé, ils se seraient ingéniés à trouver une combinaison dans laquelle l'exercice de la souveraineté populaire pût s'allier avec certaines garanties d'ordre. Jamais occasion plus favorable ne s'était présentée au peuple de Paris pour obtenir le droit accordé aux autres communes de France d'élire leurs administrateurs. Mais il est dit que ceux qui sement le vent récoltent la tempête.

Le peuple des faubourgs, endoctriné par les belles théories des députés de la gauche, habitué à voir, depuis le 4 septembre, le gouvernement céder devant ses manifestations, ce qu'il [illegible] des canons, s'est lancé, tête baissée, dans une révolution, sans réfléchir ni au caractère ni aux conséquences d'un acte qui n'était rien moins qu'une trahison.

Un des premiers prétextes invoqué pour cette prise d'armes a été précisément la nomination des fonctionnaires municipaux et des officiers de la garde nationale par le suffrage universel. La commune une fois installée par un semblant d'élection a ensuite prétendu gouverner toute la France.

Si on examine les conséquences que pouvait avoir l'insurrection, dans les deux hypothèses de la défaite et de la victoire, on voit qu'elles ne pouvaient qu'être contraires aux droits réclamés par les insurgés. La défaite du gouvernement de Versailles eût ramené les Prussiens dans Paris, l'écrasement des révoltés, et peut-être l'occupation permanente de la plus grande partie de la France. Quel qu'eût été le gouvernement rétabli dans de pareilles conditions, il est certain que Paris eût été soumis à un régime encore plus dictatorial que celui qui existait sous l'Empire. D'un autre côté, la suppression de l'insurrection par les forces du gouvernement, après de sanglants combats, doit infailliblement amener une réaction violente en faveur des mesures d'ordre. Le gouvernement de Thiers voudrait-il encore faire des concessions libérales, la majorité de l'Assemblée s'y refusera et elle trouvera dans la révolte insensée de Paris, un prétexte suffisant pour remettre la capitale sous la tutelle du gouvernement central.

Paris en se mettant en lutte ouverte avec l'Assemblée récemment élue par la France entière, a soulevé contre lui des ressentiments violents, et il doit s'attendre à voir ses habitants désarmés et privés de certains droits dont la nation a lieu de craindre qu'il ne soit fait abus. Il est certain qu'une fois Paris réoccupé par le gouvernement, la garde nationale sera licenciée toute entière et réorganisée sur de nouvelles bases. Une police très forte sera nécessaire pour surveiller les meneurs de ceux des révolutionnaires qui seront amnistiés ; et il ne pourra plus être question de faire élire les administrateurs de Paris par le suffrage universel.

La tentative de révolution des parisiens aura donc en l'effet contraire à celui qu'ils en espéraient et elle aura ajourné indéfiniment les réformes que le nouveau gouvernement était disposé à effectuer. Les journées de mars et d'avril de la troisième république peuvent faire pendant à celles de juin 1848, qui ont tué la seconde, et elles amèneront, selon toute probabilité, un avenir plus ou moins rapproché, dans une restauration monarchique quelconque. L'établissement de la république en France n'a pas de plus grands ennemis que ceux qui prétendent avoir le monopole du républicanisme.

L'INSURRECTION DE PARIS ET LA PRESSE AMÉRICAINE.—Le gouvernement français, lorsqu'il aura repris possession de Paris, devrait y faire afficher des extraits des appréciations faites par la presse américaine sur cette insurrection. La plupart des insurgés sont aussi fous que coupables et peut-être seraient-ils honteux du rôle de dupes qu'ils ont joué en voyant comment leur révolution est jugée dans la république américaine qu'on leur a toujours présentée comme modèle. Voici un nouvel échantillon des réflexions que l'insurrection inspire aux journalistes américains ; il est extrait d'un journal républicain de New York, le Times :

"La France, dit le Times, présente un spectacle sans parallèle excepté peut-être dans les débris vermoulus de la race espagnole, dans les révolutions et les désordres du Mexique. A peine le conquérant soulève-t-il son talon de la gorge de l'infortuné peuple, parmi les champs désolés et les foyers en cendres ; quand chaque porte est encore souillée du sang du 'premier né' ; quand la nation épuisée, exténuée, n'a plus ni argent ni armées ;—déjà il se trouve des milliers de citoyens assez absolument égoïstes, désordonnés et dépourvus de patriotisme pour chercher à renverser le gouvernement qu'ils ont créé, et inaugurer une horrible guerre civile sur le sol ensanglanté de leur pays. Un si hideux spectacle de désaggrégation, d'indiscipline, de barbarie et d'ambition personnelle ne s'est jamais présenté dans les annales européennes."

CREVASSE.—Nous trouvons dans l'Empire Parish Register du 1er la nouvelle suivante :

"Une crevasse qui s'était déclarée il y a trois ou quatre jours, sur une terre [illegible] de la plantation de Mr. Sophie, appartenant à M. Soulé, rive gauche du fleuve, a maintenant un mille d'étendue. Elle s'élargit sans cesse et l'eau s'y précipite avec la rapidité d'un torrent et le bruit d'une cataracte. La profondeur de la brèche est de 2 à 4 pieds. Par cette brèche passent beaucoup de bois de dérive qui sont emportés au loin dans les champs. Deux ou trois plantations du voisinage sont déjà sous l'eau, bien que les gens de l'endroit aient fait tout ce qu'ils pouvaient pour arrêter le torrent. Le Register adresse un appel aux ingénieurs du Bureau d'Etat."

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la machine à coudre de Wilson & Gibbs, un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 180, à la Nlle-Orléans.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui se coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

☞ Quel fil employez-vous ? Le fil supérieur, le même passé est celui de Williston, (Williston's symbol Sea Island Spool Cotton), qui se vend rue des Magasins, No. 35. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra rouvrira ses portes dimanche prochain, jour de Pâques, et donnera Le Prophète. Le bureau de location sera ouvert samedi, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Lundi, BÉNÉFICE DE MME MARCE, Les Amours du Diable.

AVIS AUX DAMES.—Un joli nœud de ruban, une ceinture, dont la nuance est bien en harmonie avec celle de la robe, suffisent souvent à rendre la toilette la plus simple, car c'est surtout dans le choix et la fraîcheur des accessoires que consiste cette qualité indéfinissable qu'on appelle le bon goût. Les dames trouveront au magasin de MM. Lion et Pinard un grand choix de tous les articles dont nous venons de parler.

LE CHAMPAGNE KRUG & CO. — Nous avons commis, hier, une erreur en parlant de ce Champagne : Ce n'est pas l'inscription de la maison A. Rochereau & Co., mais l'écusson de Krug & Co. qu'on peut voir dans l'annonce, que porteront les bouteilles à partir du premier envoi qui suivra l'envoi de 15,000 paniers attendu prochainement.

NOTICE IMPORTANTE POUR LES JEUNES GENS.—Ceux qui désirent recevoir à peu de frais une éducation pratique, et dans le plus court espace de temps possible, doivent s'adresser sans délai au Collège commercial de Dolbear, rue du Canal 164 et 166, où tant de nos hommes d'affaires ont acquis cette instruction qui a été pour eux une fortune. Que les jeunes gens fassent de même et ne perdent pas leur temps !

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

☞ Couturières, ne demandez jamais que du fil Williston, lequel se vend au No. 35, rue des Magasins, où est établie l'agence de la fabrique. C'est à la fois le plus souple et le plus solide, le seul avec lequel on puisse faire un excellent ouvrage.

AVIS D'ASSURANCE.—Voyez l'annonce contenant l'avis des décès de Dani. Erraid, Ignatius Caulfield, W. J. Duncan, et John Lutz.—L'assessment est payable au Bureau de la Compagnie d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance, d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, dans un délai de 30 jours, à compter du 3 avril 1871.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

FRANCE.

Nouvelles détaillées de l'insurrection.

PROCLAMATIONS ET DÉPÊCHES.

Nous avons reçu hier les journaux du 20 mars contenant de longs détails sur les journées du 18 et du 19 à Paris. Nous n'avons de place aujourd'hui que pour le compte-rendu du Journal officiel, et pour les proclamations et dépêches du gouvernement et des comités de l'insurrection, nous donnerons demain de nombreux extraits des journaux parisiens.

— On lit dans le Journal officiel :

"Le gouvernement, voulant éviter une collision, a usé de patience et de temporisation envers des hommes qu'il espérait faire ramener au bon sens et au devoir. Ces hommes, se plaçant en révolte ouverte contre la loi, s'étaient constitués en comité insurrectionnel, ordonnant à la garde nationale de désobéir à ses chefs légitimes. C'est à leur action qu'a été due la résistance opposée à la reprise des canons que l'autorité militaire voulait replacer dans leurs arsenaux, sous la garde de la garde nationale et de l'armée. La ville entière s'était émue de l'établissement de redoutes sur les hauteurs de Montmartre et des buttes Chaumont, et tout homme d'un peu de bon sens comprenait combien il était à la fois ridicule et criminel de déployer contre Paris cet attirail menaçant.

"Tant qu'un pareil état de choses se prolongeait, la reprise du travail était impossible ; la province s'éloignait de la capitale, et toute espérance de crédit et de prospérité était indéfiniment ajournée.

"Après avoir épuisé toutes les voies de conciliation, le gouvernement a senti qu'il était de son devoir de faire respecter la loi et de rendre à la garde nationale son autorité légale. Samedi, à la pointe du jour, les hauteurs ont été enlevées ; les canons allaient être reconduits aux arsenaux, sous l'escorte de la troupe, lorsque des gardes nationaux, armés et d'autres sans armes, excitant et entraînant la foule, se sont jetés sur nos soldats et leur ont enlevé leurs armes. Plusieurs bataillons ont été cernés, d'autres forcés de se retirer.

"A partir de ce moment, l'émeute a été maîtresse du terrain. Nous racontons plus bas comment ces criminels artisans ont mis en arrestation le général Lecomte et le général Clément Thomas, qui se trouvaient dans la mêlée, et comment ces deux captifs ont été lâchement assassinés.

"La journée s'est terminée dans le désordre sans que la garde nationale, convoquée, cependant dès le matin par le rappel, parût en nombre suffisant pour le réprimer sur le théâtre où il se développait. Ce soir, l'insurrection a envahi l'état-major de la garde nationale et le ministère de la justice. On se demande avec une douloureuse stupeur quel peut être le but de ce coupable attentat ; les malveillants n'ont pas craint de répandre le bruit que le gouvernement préparait un coup d'Etat, que plusieurs républicains étaient arrêtés. Ce sont d'odieuses calomnies. Le gouvernement, issu d'une Assemblée nommée par le suffrage universel, a plusieurs fois déclaré qu'il voulait fonder la République. Ceux qui veulent la renverser sont les hommes de désordre, les assassins qui ne craignaient pas de semer l'épouvante et la mort dans une cité qui ne peut se sauver que par le calme, le travail, le respect des lois. Ces hommes ne peuvent être que les stipendiés de l'ennemi ou du despotisme. Leurs crimes, nous l'espérons soulèveront la juste indignation de la population de Paris, qui sera debout pour leur infliger le châtiment qu'ils méritent."

On lit dans le même journal :

"Ce matin, vers midi, le général Lecomte, séparé de ses troupes, a été amené par une bande de forcenés, rue des Rosiers, à Montmartre, devant quelques individus prenant le titre de Comité central. Des cris : 'A mort !' se faisaient entendre. Le général Clément Thomas, survenu peu de temps après, en habit de ville, a été reconnu. Un des assistants s'est écrié : 'C'est le général Clément Thomas, son affaire est faite !' Le général Lecomte et le général Clément Thomas ont été poussés dans un jardin, suivis par une centaine d'hommes. Ils ont été attachés et fusillés. Leurs cadavres ont été mutilés à coups de baïonnette.

"Ce crime épouvantable, accompli sous les yeux du comité central, donne la mesure des horreurs dont Paris est menacé si les sauvages agitateurs qui troublent la cité et déshonorent la France pouvaient triompher.

"Les deux aides de camp du général Lecomte allaient subir le même sort que leur général, quand ils ont été sauvés par l'intervention d'un jeune homme de dix-sept ans, qui s'est écrié que tout ce qui se passait était horrible ; qu'après tout on ne connaissait pas ceux qui prononçaient ces condamnations à mort. Il a réussi à faire épargner les deux jeunes officiers, menacés d'une mort affreuse.

"Que la population de Paris, si indulgente jusqu'ici pour les fauteurs de désordres, comprenne enfin qu'elle doit se montrer énergique contre de pareils forfaits, sous peine d'en être complice !"

— Voici le texte des trois proclamations que le Gouvernement a fait afficher successivement, samedi, à Paris, et d'une quatrième affichée, hier :

Dès samedi matin, l'affiche suivante a été placardée sur tous les murs de Paris :

"Habitants de Paris, nous nous adressons encore à vous, à votre raison et à votre patriotisme, et nous espérons que nous serons écoutés. Votre grande cité, qui ne peut vivre que par l'ordre, est profondément troublée dans quelques quartiers, et le trouble de ces quartiers, sans se propager dans les autres, suffit, cependant, pour y empêcher le retour du travail et de l'aisance. Depuis quelque temps, des hommes malintentionnés, sous le prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans vos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde, vous forcent à la monter avec eux, par ordre d'un comité occulte, qui prétend commander seul à une partie de la garde nationale, méconnaît ainsi l'autorité du général d'Aurelles, si digne d'être à votre tête, et veut former un gouvernement en opposition au gouvernement légal, institué par le suffrage universel.

"Ces hommes qui vous ont causé déjà tant de mal, que vous avez dispersés vous-mêmes au 31 octobre, affichent la prétention de vous défendre contre les Prussiens, qui n'ont fait que paraître dans vos murs, et dont ces désordres retardent le départ définitif ; braquant des canons qui, s'ils faisaient feu, ne foudroieraient que vos maisons, vos enfants et vous-mêmes ; enfin, compromettent la République, au lieu de la défendre ; car s'il s'établissait dans l'opinion de la France que la République est la compagne nécessaire du désordre, la République serait perdue. Ne les croyez pas, et écoutez la vérité, que nous vous disons en toute sincérité.

"Le gouvernement institué par la nation tout entière aurait déjà pu reprendre ces canons, dérobés à l'Etat, et qui, en ce moment, ne menacent que vous, enlever ces [illegible]"

[illegible]

A la garde nationale de la Seine.

Le gouvernement vous appelle à défendre votre cité, vos foyers, vos familles, vos propriétés.

Quelques hommes égarés, se mettant au-dessus des lois, n'obéissant qu'à des chefs occultes, dirigent contre Paris [illegible] qui avaient été soustraits aux Prussiens. Ils résistent par la force à la garde nationale et à l'armée.

Voulez-vous le souffrir ?

Voulez-vous, sous les yeux de l'étranger, prêt à profiter de nos discordes, abandonner Paris à la sédition ?

Si vous ne l'étouffez pas dans son germe, c'en est fait de la République et peut-être de la France !

Vous avez leur sort entre vos mains.

Le gouvernement a voulu que vos armes vous fussent laissées.

Saisissez-les avec résolution pour rétablir le régime des lois, sauver la République de l'anarchie, qui serait sa perte ; groupez-vous autour de vos chefs : c'est le seul moyen d'échapper à la ruine et à la domination de l'étranger.

Le ministre de l'intérieur,
E. PICARD.

Paris, le 18 mars 1871.

"Gardes nationaux de Paris,

"On répand le bruit absurde que le gouvernement prépare un coup d'Etat.

"Le gouvernement de la République n'a et ne peut avoir d'autre but que le salut de la République.

"Les mesures qu'il a prises étaient indispensables au maintien de l'ordre ; il a voulu et il veut en finir avec un comité insurrectionnel, dont les membres, presque tous inconnus à la population, ne représentent que les doctrines communistes, et mettraient Paris au pillage et la France au tombeau, si la garde nationale et l'armée ne se levaient pour défendre d'un commun accord la patrie et la République.

"Paris, 18 mars 1871.

"Thiers, Dufaure, Picard, Jules Favre, Jules Simon, Pouyer-Quertier, général Le Flô, amiral Pothuau, Lambrecht, de Larcy."

"Gardes nationaux de Paris,

"Un comité prenant le nom de comité central, après s'être emparé d'un certain nombre de canons, a couvert Paris de barricades, et a pris possession, pendant la nuit, du ministère de la justice.

"Il a tiré sur les défenseurs de l'ordre, il a fait des prisonniers, il a assassiné de sang-froid le général Clément Thomas et un général de l'armée française, le général Lecomte.

"Quels sont les membres du comité ?

"Personne à Paris ne les connaît ; leurs noms sont nouveaux pour tout le monde. Nul ne saurait même dire à quel parti ils appartiennent. Sont-ils communistes, ou bonapartistes, ou Prussiens ? sont-ils les agents d'une triple coalition ? Quels qu'ils soient, ce sont les ennemis de Paris, qu'ils livrent au pillage, de la France qu'ils livrent aux Prussiens, de la République qu'ils livreront au despotisme. Les crimes abominables qu'ils ont commis ôtent toute excuse à ceux qui oseraient ou les suivre ou les subir.

"Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des ruines qu'ils vont accumuler ? Alors, demeurez chez vous ! Mais si vous avez souci de l'honneur et de vos intérêts les plus sacrés, ralliez-vous au gouvernement de la République et à l'Assemblée nationale.

"Paris, 19 mars 1871.

"Les ministres présents à Paris :

"Dufaure, Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, amiral Pothuau, général Le Flô."

L'ordre du jour suivant avait été affiché samedi matin aux lieux de rendez-vous des différents bataillons de la garde nationale :

"Une proclamation du chef du pouvoir exécutif va paraître et sera affichée sur les murs de Paris, pour expliquer le but des mouvements qui s'opèrent. Ce but est l'affermissement de la République, la répression de toute tentative de désordre et la reprise des canons qui effrayent la population. Les buttes Montmartre sont prises et occupées par nos troupes, ainsi que les buttes Chaumont et Belleville. Les canons de Montmartre, des buttes Chaumont et de Belleville sont au pouvoir du gouvernement de la République.

"D'AURELLES DE PALADINES."

Le chef du pouvoir exécutif a adressé les dépêches suivantes :

"Versailles, 19 mars 1871, 8 h. 15 matin.

"Le Président du Conseil du gouvernement, chef du pouvoir exécutif, aux Préfets et sous-préfets :

"Le gouvernement tout entier est réuni à Versailles ; l'Assemblée s'y réunit également. L'armée, au nombre de 40,000 hommes, s'y est concentrée en bon ordre, sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités, les chefs de l'armée, y sont arrivés.

"Les autorités civiles et militaires des départements n'exécuteront d'autres ordres que ceux du gouvernement légal résidant à Versailles, sous peine d'être considérées comme en état de forfaiture.

"Les Membres de l'Assemblée Nationale sont invités à accélérer leur retour pour être tous présents à la séance du 20 mars.

"La présente dépêche sera immédiatement livrée à la connaissance du public.

"Signé : A. THIERS."

Versailles, 20 mars, 12 h. 35 soir.

Le Chef du Pouvoir exécutif à tous les généraux commandant les divisions et subdivisions militaires, à tous les Préfets et Sous-Préfets :

"Donnez l'ordre à tous les militaires, soldats ou officiers, venant isolément ou en troupe, de s'arrêter aux stations de Versailles, Etampes, Corbeil, Melun, Nogent-sur-Seine, Meaux, Soissons, Pontoise, Chantilly et Poissy.

"Donnez le même ordre aux marins, ainsi qu'aux fonctionnaires publics.

"A. THIERS."

Les deux proclamations suivantes ont été affichées le 18 dans Paris. Toutes deux sortent des presses de l'imprimerie nationale :

Au peuple.

Concitoyens,

Le peuple de Paris a essayé de secouer le joug qu'on essayait de lui imposer.

Calme, impassible dans sa force, il a attendu, sans crainte comme sans provocation, les fous éhontés qui voulaient toucher à la République.

Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles.

L'état de siège est levé.

Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales.

La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, Paris, le 19 mars 1871.

Le comité central de la garde nationale :

Assy, — Billioray, — Ferrat, — Babick, — Edouard Moreau, — C. Dupont, — Varlin, — Boursier, — Mortier, — Gouhier, — Lavalette, — Fr Jourde, — Rousseau, — Ch. Lullier, — Blanchet, — J. Grolard — Barroud, — H. Géresme, — Fabre, — Pougeret.

Aux gardes nationaux de Paris.

Citoyens,

Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits.

Nous avons la conscience d'avoir rempli cette mission : aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait.

A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser.

Préparez donc et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République.

En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel de Ville.

Hôtel-de-Ville, Paris, le 19 mars 1871.

Le comité central de la garde nationale :

Assy, — Billioray, — Ferrat, — Babick, — Edouard Moreau, — C. Dupont, — Varlin, — Lavalette, — Fr. Jourde, — Rousseau, — Ch. Lullier, — Blanchet, — J. Grolard, — Barroud, — H. Géresme, — Fabre, — Pougeret.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE DE LA RUE DU CANAL.—L'enquête à propos de cette affaire a été reprise, hier, au bureau du coroner. [illegible] Il vit, bientôt après, un homme étendu sur le trottoir. [illegible] Son attention n'a été éveillée que par la détonation des coups de feu. [illegible]

Je suis alors : Allons à votre bureau et vous nous montrerez cette lettre, et si vous avez le moindre doute, nous n'aurons plus rien à faire. Nous sommes tous deux là pour ça et nous sommes des messieurs. Voici ma carte et mon adresse et Switzer dit : Voici la mienne aussi. [illegible]

Ce témoignage a été levée et la suite de l'enquête ajournée à ce matin.

ENFIN UN MANDAMUS REFUSÉ.—Le juge [illegible]

CONSEIL DES DIRECTEURS DES ECOLES PUBLIQUES.—Ce Conseil s'est assemblé hier soir, sous la présidence du juge Dibble.

Le général Longstreet, président du comité de finance, dit que des dispositions ont été prises pour que les professeurs soient payés, dans quelques jours, pour le mois de février. Et plus tard, une communication est reçue du surintendant d'Etat, annonçant qu'à cet effet il sera une avance de $60,000 sur les fonds de l'Etat.

Le comité des professeurs a fait un long rapport sur les nominations des institutrices. Ce comité a reçu 213 demandes d'emploi, et presque toutes ces demandes sont appuyées de recommandations sur les capacités des postulantes. Bien que plusieurs institutrices aient été renvoyées pour des futilités et méritent les sympathies du Conseil, cependant le comité ne croit pas devoir recommander aucun changement, les maîtresses d'école actuellement employées possédant les conditions requises. Voici la liste des institutrices qui ont été nommées :

Ecole McCarthy—Mlle Emma Finney, 3de assistante.

Ecole Jersey—Mlle Lizzie Wheelwright.

Ecole Austerlitz—3e assistante Mme M. F. Baptiste.

Ecole Marigny—Mme D. Newman, 3de assistante.

Ecole des Remparts—Mme Mary Victoria McCarthy.

Ecole Claiborne—M. Edward Hart, principal.

Ecole Pontchartrain — Mme T. A. Rice, principale.

Ecole Le Breton — Renvoi de la 1ère assistante ; les élèves devant être réparties dans les autres écoles.

Ecole Live Oak — Mme Dora B. Miller, 1ère assistante.

Ecole St-Philippe — Mme A. Chalaron, surnuméraire.

Ecole Howard — Mlle Mathilda Reuter, 3ème assistante.

Ecole Paulding — Mlle J. Mills, principale.

Même Ecole — Mlle Della Moore, 1ère assistante.

M. Hahn a présenté une résolution portant qu'aucune institutrice ne sera nommée si elle a, dans son district, un directeur des Ecoles faisant partie de sa famille. Cette résolution a été adoptée par un vote de 5 contre 3.

Le général Longstreet a présenté une résolution déclarant qu'aucune personne actuellement employée dans les écoles publiques ne sera renvoyée sans de justes motifs. [illegible]

BATAILLE FATALE DANS UN CORPS DE GARDE.—Jeudi dernier, dans la soirée, Patrick Dunn, drayman en état pour la main son Stark, Day & Stauffer, et un individu nommé Cumminsky, engagé dans des affaires de prêt, [illegible]

AFFAIRES DE [illegible] PISTOLET.—Hier [illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Les compagnies sont choisies.

Tout semble annoncer une conquête plus facile.

[illegible]

Continuation de la canonnade.

Détails intéressants sur la bataille devant Paris.

Les insurgés tiennent encore leurs points importants au dehors de la ville.

[illegible]

Madrid, 5 avril.—Le marquis de Santa Cruz a été élu président des Cortès. [illegible]

Versailles, 5 avril. [illegible]

La Commune a ordonné à tous les citoyens de 17 à 35 ans d'entrer dans les rangs, et ce décret est appliqué avec une grande rigueur.

Assy, Blanchet et Gambon sont devenus suspects à leurs collègues ; ils ont été arrêtés et courent le danger d'être exécutés.

Le prince de Joinville a fui à Londres.

Londres, 5 avril, 9:20 P. M.—L'archevêque de Paris a été arrêté par les Communes. [illegible]

Londres, 5 avril.—On a reçu les détails suivants de ce qui s'est passé devant Paris. [illegible]

Le Mont Valérien a tout aujourd'hui, mais si les insurgés gardent leur position, et ne montrent aucun signe de soumission, les forts, dit-on, ouvriront le feu sur eux. L'avantage est toujours pour les troupes du gouvernement à Meudon. [illegible]

Les troupes nationales sont massées en grand nombre entre Clamart et Issy. Il y a beaucoup d'escarmouches, mais pas d'engagement général.

Une dépêche de Paris dit que le combat a duré jusqu'à 4 heures du soir le 4. On dit que les nationaux ont évacué la Butte des Moulins et St-Cloud.

On rapporte que Lullier s'est échappé des griffes du comité central.

Les boulevards de Paris sont foulés de monde et présentent le spectacle d'un grand mouvement. Les cafés sont ouverts et les omnibus roulent, bien que toutes les boutiques soient fermées. L'exaltation est intense, mais la ville est calme. Tous les étrangers ont suspendu les relations de leurs pays respectifs.

Une dépêche de Marseille, en date du 5, dit que les insurgés dans cette ville sont principalement des garibaldiens, et presque tous ont été arrêtés.

Madrid, 5.—Le marquis de Santa Cruz a été élu président des Cortès.

L'Epoca dit que l'opposition compte 130 membres, et que des changements ministériels auront probablement lieu prochainement.

Le Tempo dit : Nocedate a l'intention de présenter une motion pour décréter l'accusation les membres du cabinet.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, 30 mars, par la Havane, 5 avril. —Les accusations de la presse opposée à Juarez étaient sans fondement. Le ministre des Etats-Unis et le secrétaire de Washington n'ont aucunement intrigué dans les élections et c'était un simple échange de dépêches. [illegible]

A cause de sa loyauté à Juarez, Mendez, qui est impopulaire comme secrétaire de finance, sera envoyé à Washington comme ministre. C'est le plus apte, dit-on, à remplir cette place.

Beaucoup d'agitation et de violence dans les provinces à propos des élections, surtout beaucoup de menaces contre ceux qui ne votent pas pour le parti dominant, néanmoins, la capitale est tranquille.

On parle de plusieurs... mis le même jour à Guadalajara. La cause en est inconnue.

La découverte d'une ligne praticable pour le canal de Tehuantepec occasionne beaucoup de joie.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 5 avril.—Des avis de Haïti disent que la question d'annexion continue à causer une grande excitation.

St-Thomas, 1er avril, par la Havane, 5 avril — Le navire-vapeur Congress est arrivé ici avec les nouvelles suivantes : L'armée de Cabral a été battue par Baez près d'Azua. On rapporte que l'armée de Luperon fait quelques progrès dans les provinces du Nord. Le pays est anxieux de voir la question d'annexion réglée.

Havane, 5 avril.—[illegible]

Havane, 4 avril.—Le Diario dit que rien n'est arrivé à Santo-Domingo qui puisse provenir de la visite aux commissaires de l'Amérique. [illegible]

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 5 avril.—Au Sénat et à la Chambre des Représentants. [illegible]

Je dois au public comme je me dois à moi-même de donner toutes les informations que j'ai. [illegible]

Quand j'acceptai la [illegible] réalité de la République de St-Domingue [illegible]

Ce n'est pas seulement la théorie de notre Constitution que la volonté du peuple exprimée constitutionnellement est la loi suprême [illegible]

Signé : U. S. GRANT.

Palais de l'Exécutif, 5 avril 1871.

Washington, 5 avril.—Chambre.—La discussion sur le bill du Ku-Klux continue. M. Shellabarger [illegible]

SÉNAT.—Le [illegible] de Sherman chargeant le comité judiciaire de rapporter un bill Ku-Klux a passé.

L'impression du rapport sur Saint-Domingue a été ordonnée.

M. Morrill parlera vendredi.

Washington, 5.—Les derniers retours [illegible]

Washington, 5 avril.—Une vive controverse a eu lieu aujourd'hui à la Chambre, vers la fin de la séance, entre MM. Swann et Butler.

[illegible]

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 5, au soir.—Consolidés 93 7/8. Bons 90 1/4.

Liverpool, 5, au soir.—Coton inactif à la clôture. Mid. Upland 7 3/8 à 7 1/2 d. Orléans 7 1/2 à 7 5/8. Ventes 10,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 5 au soir.—[illegible]

New-York, 5 avril au soir.—Coton calme. Ventes 3000 balles ; Mid. Up. 15 1/4. Farine calme, [illegible]

Memphis, 5 avril.—Coton plus faible. Middling, 14 3/4. Stock, 38,177.

Savannah, 5 avril.—Coton en demande modérée. Middling, 13 7/8 à 14. Stock, 40,383.

Charleston, 5 avril.—Coton plus faible. Middling, 13 3/4. Stock, 29,000.

Mobile, 5 avril.—Coton calme. Middling, 14 1/4. [illegible]

Cincinnati, 5.—Coton ferme. [illegible]

Louisville, 5.—Coton ferme et calme. Middling 14 1/4. [illegible]

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 5.—Descendus, les steamers Nick Longworth, Richmond et Lockwood. Temps chaud et clair.

Cincinnati, 5 avril.—Le remorqueur Alex. pour la Nlle-Orléans, a passé dans le canal aujourd'hui.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 5 P. M.—Arrivé, le steamer Harlan, de Galveston ; le navire Toucant, de Savannah, sur lest.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 5 avril.—Une dépêche de Versailles, datée du 4 [illegible]

Paris, 4 avril, au soir.—On dit que les nationaux ont éprouvé une défaite décisive. 40,000 ont passé devant Issy et Clamart. Les remparts sont fortement gardés. Le fort Valérien ne grande pas.

Le duel d'artillerie entre Issy et Versailles continue.

Les insurgés ont éprouvé un échec décisif. Nos troupes ont capturé une redoute à Châtillon et fait 2,000 prisonniers. Flourens et Duval sont morts et Henry est prisonnier. [illegible]

Le gouvernement est heureux de vous informer du [illegible]

Washington, 5.—Les dernières nouvelles de Connecticut [illegible]

Les élections municipales dans tout le pays accusent nombre de changements [illegible]

St-Louis a été emporté par les Démocrates [illegible]

Nos rapports a pleinement corroboré les vues des commissaires précédents [illegible]

Mais comme les débats du Sénat ont donné matière au rapport [illegible]

Mon devoir étant accompli, le vôtre commence, et la [illegible]

Il a démontré la compromission de [illegible]

Kur Krug & Cº Reims

AVIS.

Les soussignés qui, pendant quelque temps, [illegible] Messieurs Krug & Co. de Reims [illegible]

A. ROCHEREAU & Cie.

Nouveautés ! Nouveautés !

La maison BERSE ayant complété son assortiment d'articles de modes et de fantaisie de printemps pour dames et enfants, offre aux acheteurs le choix le plus varié de NOUVEAUTÉS composées de CHAPEAUX, RUBANS, FLEURS, COIFFURES, TULLES, CRÊPES, DENTELLES, BLONDES, GUIPURES, VALENCIENNES, BONNETS, ORGANDIES, TARLATANNES, MOUSSELINES, BRODERIES, GANTS, MITAINES, RUCHES, GALONS, PASSEMENTERIES, GARNITURES de toutes sortes et COURONNES pour mariées et communiants que l'on vend à très bas prix.

Rue Royale No. 39.

J. AUGÉ,

132 — Rue du Canal — 132

RÉDUCTION DE PRIX.

100 douz. de GANTS. TRAIN JOUVIN.

Reçus par le steamer MERCURY.

Nouvelles Marchandises DE PRINTEMPS

GUEBLE & NIPPERT,

150 — RUE DU CANAL — 150.

Reçu par le steamer Chapultepec, de Liverpool, un assortiment de GANTS DE PEAU DE TOUS GENRES. [illegible]

GUEBLE & NIPPERT.

MAISON J. GALINIER

101, RUE ROYALE, 101

Entre St-Louis et Conti.

OUVERTURE

De la saison de printemps et d'été. Reçu par les derniers arrivages d'Europe : Un beau choix de CHAPEAUX DE PAILLE [illegible]

Aussi—UN BEL ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX richement garnis. [illegible]

Prix très avantageux.

CLUB ESPAÑOL.

[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

Avis.

Le brick italien CONCHETINA, capitaine [illegible]

A. L. G. D. G. A. D. U.

Une boulangerie [illegible] A Vendre.

J. E. CAMORS & CO.

Avis.

Une bonne COUPEUSE et AJUSTEUSE [illegible]

Avis Important aux Jeunes Gens.

COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, [illegible] de la rue du Canal.

LE BULLETIN DE NEW YORK,

JOURNAL HEBDOMADAIRE, FINANCIER ET COMMERCIAL.

[illegible]

MM. FAIRBANKS & CO. [illegible]

A vendre. [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES

A bon marché, Venant des Encans de New-York.

—CHEZ—

TURCOTTE & LAROSE,

JACKSON STORE.

[illegible]

VIN — 100 barriques

Du bon VIN de [illegible]

A. PEPIN.

Dissolution de Société.

[illegible]

A. WILLOZ.

Demande.

Une ou deux jeunes filles ayant déjà travaillé [illegible]

Avis.

[illegible]

Demande de gouvernante.

[illegible]

Huile de Charbon.

600 barils HUILE DE CHARBON des meilleures marques, [illegible]

A vendre en demi-barils, aux plus bas prix, par [illegible]

Vins Rouges.

En débarquement du steamer MERCURY [illegible]

A. CARRIÈRE & Co.

Fruits à l'Eau-de-Vie.

[illegible]

Eau-de-Vie.

[illegible]

En Débarquement des navires "Paramount" et "Mercury", DE BORDEAUX.

200 barriques VIN ROUGE [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

[illegible] rue Vieille-Levée [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, [illegible]

Fire Works :

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON BON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par NORMAN & REISS, [illegible]

Pour le Hâvre,

Le steamer anglais, de première classe, MERCURY, capitaine [illegible], partira pour le port ci-dessus, dans un bref délai.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à C. CAVAROC & SON, 6 Exchange Place.

En débarquement — DU — STEAMER "MERCURY," Venant de Bordeaux,

ET A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

600 barriques VIN ROUGE,

MADÈRE, PORTO, SHERRY, VINAIGRE, COGNAC, FIL A VOILE, MONTFERRAND, COTES de FRONSAC, VIN BLANC, VIN ROUGE, CHATEAU TERREFORT, CHATEAU TALBOT, CHATEAU MARGAUX, MUSCAT, CLOS VOUGEOT, SHERRY supérieur, BOUTEILLES vides, BOUCHONS.

C. CAVAROC & SON.

En débarquement — DU — NAVIRE PARAMONT, VENANT DE BORDEAUX.

140 barriques VIN ROUGE, [illegible] COGNAC, ACHILE PETIT, COCQ FRÈRE & FILS, barriques MONTFERRAND,

Et à vendre par C. CAVAROC & SON.

A VENDRE

En magasin et en débarquement du steamer MERCURY, de Bordeaux :

VINS rouges et blancs, en barriques et en caisses. COGNAC, ABSINTHE, KIRSCH, WHISKEYS fins et ordinaires, MADÈRE, SHERRY, HUILES D'OLIVE, VINAIGRE, GUIGNOLET, CASSIS, VERMOUTH, FRUITS à l'eau-de-vie, BOUCHONS & BOUTEILLES, ANISETTE de Bordeaux, CURAÇAO de Hollande, PATÉS de foies gras et de gibier, truffés, SAUCISSES, GALANTINES, CERVELAS, ASPERGES, LAMPROIES, CÈPES à l'huile, PETITS POIS, TRUFFES naturelles, SAUCISSONS de Lyon, Véritables CONFITS D'OIES, de Bordeaux ; Un nouvel envoi du véritable et si recherché AYA PANA, seul dépôt du fabricant.

Par le navire La Victoire et autres de Bordeaux, grand assortiment de vins [illegible]

E. TIBLIER.

Divers.

LIGNUM VITÆ—10 tonneaux. EPONGES—15 balles. ANCRES—deux de seconde main, à bas prix. TABAC MANUFACTURÉ—une facture de Tabac en carré. CUIR—à semelles, à harnais et à bordeaux. BANDES A TENTES—couleurs et modèles en sorte. DUCK COTON et CHANVRE—de tous numéros et largeurs.

A vendre par ED. PILSBURY.

Cognac. Cognac.

EN DÉBARQUEMENT — DU — Steamer "Mercury" de Bordeaux :

Champagne Vineyard Proprietors Co. [illegible]

Henry Sutton Vieux Cognac. [illegible]

VOS. MAIGNAN & E. LABORDE.

Livres de droit.

VENANT d'être reçus de New York, un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]

Beurre. Beurre. Beurre.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie.

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Président — CHARLES ROMAN. Secrétaire — JULES LE MORE.

[illegible]

Compagnie de Gaz Steiner DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat — DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

SAM'L H. KENNEDY, Président. E. RIGNEY, Vice-Président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane

—No. 22 DE LA RUE DU CAMP—

L'argent

[illegible]

D'or et d'Argent

[illegible]

Banque d'Epargne de la Nouvelle Orléans.

[illegible]

Pianos, [illegible] Pianos,

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 — Rue Royale — 9

IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible]

FAIVRE, JELMINI, BORD, PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

[illegible]

TRICOU & BOISSEAU

88 — Common St. — 88

Ont toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX [illegible]

Paris Saloon.

[illegible]

COW PEAS. COW PEAS.

4000 boisseaux COW PEAS [illegible]

De quel fil vous servez-vous ?

LE FIL DE COTON LONGUE SOIE, DE WILLISTON EST RECONNU

Le meilleur des fils.

[illegible]

Redmond B. Mauriac,

[illegible] ROTHSCHILD & SONS, Londres, [illegible]

JULES MOSSY,

NOTAIRE PUBLIC,

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

[illegible] RUE ST-LOUIS [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, [illegible]